

Formations 26/27

Masterclass d'Ambra Senatore

Du Lundi 19 avril 2027 au vendredi 23 avril 2027

Infos pratiques

11h - 17h

5 jour(s) de formation

30 heure(s) de formation

22 participant·es maximum

Masterclass en Français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €750 HT

Tarif individuel : €260 HT

Bourse Adami : Disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Ambra Senatore s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les : (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.).

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le [formulaire d'inscription](#) au plus tard un mois avant le début de la formation. La sélection des candidat·es est effectuée par la·e(s) chorégraphe(s) sur dossier (CV et lettre de motivation) un mois avant le début de la formation.

La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné·e ou que vous souhaitez nous faire part d'autres spécificités, merci de nous contacter afin

d'étudier les modalités d'accueil et les éventuels aménagements :

01 417 417 07 / masterclasses@atelierdeparis.org.

Financements

Plusieurs dispositifs de financement peuvent être mobilisés selon votre situation : AFDAS, France Travail (Aide individuelle à la formation – AIF) ou ADAMI.

Les demandes de financement doivent être engagées au plus tard un mois avant le début de la masterclass afin de respecter les délais de traitement des différents organismes.

- **AFDAS** : réservé aux professionnel·les éligibles à une prise en charge. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- **France Travail** (Aide Individuelle à la Formation – AIF) : une fois le formulaire d'inscription envoyé, rapprochez-vous de votre conseiller·ère pour vérifier votre éligibilité à un financement AIF.
- **ADAMI** : bourse attribuée après étude des dossiers, réservée aux artistes ne pouvant bénéficier d'une prise en charge par l'AFDAS ou France Travail et pouvant justifier d'une activité récente de danseur·euse interprète en France (de moins de 2 ans).

Lors de votre inscription, indiquez dans le formulaire le financement que vous souhaitez solliciter. Nous reviendrons ensuite vers vous pour vous transmettre les documents nécessaires et vous indiquer les démarches à suivre.

Pour plus d'information ou pour solliciter un autre financement, veuillez consulter la [FAQ sur le site internet](#) de l'Atelier de Paris ou contacter la chargée des relations publiques et des masterclasses : masterclasses@atelierdeparis.org

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

À l'image d'un processus de création, la masterclass est une expérience de découverte partagée : le chemin se construit ensemble, on se laisse porter par ce qui arrive dans la rencontre avec les autres, avec l'espace et le temps commun.

Sans recette, avec bienveillance et liberté créative, on cherche, on se surprend, on se trompe, avec plaisir.

En improvisant, on ne cherche pas la bonne idée, ni à être « juste » : on pratique un état de disponibilité à être bougé·es, à accueillir ce qui nous traverse. Nous inventons parfois des règles comme dans un jeu, à suivre, à détourner, à ne pas respecter ; il y a le respect réciproque, l'écoute, l'ouverture, l'envie de ne pas prévoir, de ne pas se juger ni juger, la liberté de douter, de se mettre en jeu en tant qu'individu au sein du collectif. On rigole pas mal, tout en étant très sérieux. On observe et on discute de ce qui se passe lors de la masterclass, mais aussi de la vie et du contexte actuel.

Le matin, les stagiaires doivent avoir pris le temps de préparer leur corps avec un échauffement personnel, ciblé et adapté à leurs besoins. En groupe, les danseur·euses participeront ensuite à un échauffement collectif afin d'entrer en relation, de se plonger dans un état de concentration collective.

Ambra Senatore guidera ensuite de longs temps d'improvisation, invitant les scolaires à se laisser porter par le mouvement et à travailler leur écoute, puis à retraverser, lors de temps d'observation, et à reconstruire ce qui a été improvisé, afin d'en retrouver les états de corps et d'esprit.

L'après-midi, nous exploreront à des règles du jeu et travailleront l'émission vocale et les expressions du visage comme matières chorégraphiques. À partir de ces explorations, les stagiaires seront amené·es à participer à des temps de composition par petits groupes et en collectif, puis à analyser ce qui a été vécu et traversé au cours de la journée.

Objectifs

- Ouvrir sa capacité à se laisser porter et lâcher prise
- Apprendre à observer et analyser une improvisation
- Pratiquer l'écoute de soi, des autres et du groupe
- Apprendre à improviser et chercher sans jugement ni préjugés (sur ce qui serait « juste » ou « opportun »)

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériel

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnelles et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie

Ambra Senatore

Chorégraphe et performeuse italienne originaire de Turin, Ambra Senatore compose des œuvres qui interrogent le collectif et tissent des liens entre les êtres. Au fondement de sa recherche: la relation humaine. Dans son travail, le quotidien est observé « à la loupe », déplacé, décalé, parfois renversé.

Adeptes des surprises, des cuts et des répétitions qui évoquent le cinéma, elle recompose le réel à la manière d'une réalisatrice, avec une écriture sensible où se conjuguent danse et théâtre, observation critique des comportements humains et humour.

En Italie, elle se forme auprès de Roberto Castello et Raffaella Giordano, avec qui elle collabore rapidement. En tant qu'interprète, elle travaille notamment avec Jean-Claude Gallotta, Giorgio Rossi, Georges Lavaudant et Antonio Tagliarini.

Au début des années 2000, elle crée des pièces collaboratives tout en achevant un doctorat consacré à la danse contemporaine. Entre 2004 et 2009, elle crée des solos qu'elle interprète. À

partir de 2009, elle crée des pièces de groupe. À la direction du CCN de Nantes de 2016 à 2025, Ambra Senatore propage une danse généreuse et curieuse – avec de nombreuses créations pour le plateau mais aussi in situ (parcs publics, marchés, écoles, musées, lieux patrimoniaux, gares...) – qu'elle envisage comme un moyen de partage et de connaissance de soi et de l'autre. L'action artistique et la médiation sont pour elle aussi centrales que la création. À partir de 2006 elle reprend la direction de la compagnie EDA, associée à plusieurs théâtres.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.

L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :

